

Voilà le principe fondamental. Voici ce qu'un autre homme d'État, sir Wilfrid Laurier, a déclaré le 13 mars 1900:

S'il est une chose à laquelle j'ai consacré ma vie politique, c'est bien la recherche de l'unité, de l'harmonie et de l'amitié entre les divers éléments de notre pays. Mes amis peuvent me délaissier, ils peuvent me retirer leur confiance qu'ils m'ont faite, mais je ne dévierai jamais de cette ligne de conduite.

• (4.10 p.m.)

Ces propos, je les fais miens. Ils représentent une opinion qui doit devenir celle de tout notre pays. Il a continué en ces termes:

Quelles que soient les conséquences: perte de prestige, perte de popularité ou perte de pouvoir, je sens que j'ai raison et qu'il viendra un moment où tous me rendront justice sur ce point.

C'est là une attitude de l'homme d'État, dédaigneux d'un opportunisme politique recherchant des votes cette année, sans égard aux conséquences pour la nation dans les années à venir.

Je le répète, nous allons convoquer cette conférence. Nous avons déjà envoyé des avis, mais avec le rejet à la Chambre de la motion de défiance, il est devenu impossible d'évoquer la question.

Je dirai quelques mots de l'économie, dont on parlera en détail. Voyez le discours du trône: il est verbeux, proluxe, redondant. Qu'y trouve-t-on pour faire ressortir l'idée, le concept émanant du Conseil économique du Canada, qu'il nous faut une augmentation de 10 p. 100 chaque année dans l'exportation des produits manufacturés? Qu'y trouve-t-on indiquant que le gouvernement a un plan, imaginatif ou non?

Je reviens au projet touchant l'industrie de l'automobile, cette politique de 50 millions de dollars, dont j'ai parlé, cette subvention annuelle sous forme de tarif réduit, payée par le contribuable canadien. Qui va être victime de cette mesure au Canada? Le pauvre, le Canadien moyen et tous les Canadiens. Qui en profitera?

On ne trouve rien dans le discours du trône indiquant que le gouvernement s'aperçoit des tendances inflationnistes actuelles. Quand nous étions au pouvoir, nous avons maintenu le niveau des prix et feu le président des États-Unis nous en avait félicités. Aujourd'hui, les prix montent. Que vont faire à ce sujet les membres du gouvernement? Ils chargeront un comité d'examiner la question. Les prix des remèdes sont aussi élevés, autant que la potence d'Aman, mais qu'allons-nous faire? On établira un comité chargé d'examiner la

question. Il est une raison pour ces prix élevés: la taxe de vente de 11 p. 100. Supprimez-là, et les médicaments seront bien meilleur marché.

Le discours du trône n'est que du remplissage, des mots au lieu de mesures concrètes.

Mon gouvernement proposera la reconstitution d'un comité spécial de la Chambre des communes pour l'étude des questions intéressant les aliments et drogues, qu'il aidera dans sa tâche dans le but de réduire le prix des médicaments sur le marché canadien.

De simples mots en l'air, rien de sérieux.

Voilà ensuite le point suivant concernant l'économie:

Mon gouvernement est à élaborer de nouvelles politiques afin de permettre à l'ensemble des cultivateurs de toucher un revenu plus élevé et plus stable...

Au cours de ses pérégrinations, le ministre de l'Agriculture (M. Hays) élabore des politiques de temps à autre. Il a dit aux cultivateurs du Québec: «Votre problème, c'est que vous ne savez pas comment vous débrouiller». Je l'ai entendu prononcer un discours où il préconisait un retour au passé, à l'époque où la poésie et la philosophie étaient à l'honneur. Il a dit aux cultivateurs du Québec qu'avec six vaches et deux truies, ils vivraient à l'aise. C'était là la politique judicieuse du ministre de l'Agriculture.

Aux producteurs laitiers le gouvernement promet d'instituer une commission laitière. La déclaration de l'autre jour au sujet du prix des produits laitiers ne règle rien et laissera l'industrie laitière dans une situation presque aussi critique qu'aujourd'hui.

Et nos anciens combattants? Le gouvernement a haussé de 10 p. 100 les pensions d'invalidité. Nous les avons augmentées deux fois quand nous étions au pouvoir et de 20 p. 100 chaque fois. Le gouvernement se contente de modifier la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (éducation), la loi sur les allocations aux anciens combattants et la loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée. Autant de mesures qui paraissent bien et n'accomplissent rien.

Nous étions disposés à établir une Commission des réclamations des Indiens. La mesure législative était prête quand nous avons été défaits. Les Indiens attendent toujours. Le gouvernement avait promis que des mesures seraient prises et nous serons maintenant appelés à adopter une mesure visant à établir une telle commission. Cela pourrait se faire vite. Qu'on nous la propose. On aurait dû le faire au cours de la dernière session. Il est grand temps d'agir.